

Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de janvier à mars 2018

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2018)		Nombre de prestations Octobre 2017		Montants versés Octobre 2017	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 134,17 \$	1 134,17 \$	5 059 136	1 837 630	2 868,4 M\$	927,0 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	28,35 \$	sans objet	2 646 174	sans objet	34,2M\$	sans objet
Supplément de rente de retraite (RRQ)*	sans objet	21,58 \$	sans objet	585 756	sans objet	15,0 M\$
Invalidité	1 335,83 \$	1 335,80 \$	337 324	62 719	304,1 M\$	63,0 M\$
Survivant – moins de 65 ans	614,62 \$	(voir note 1)	220 041	64 827	87,5 M\$	44,8 M\$
Survivant – 65 ans et plus	680,50 \$	680,50 \$	893 890	305 340	280,0 M\$	96,8 M\$
Total – prestations de survivant**	sans objet	sans objet	1 113 931	370 167	367,5 M\$	141,6 M\$
Enfant de cotisant invalide	244,64 \$	77,67 \$	74 374	6 763	17,9 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	244,64 \$	244,64 \$	53 736	12 558	13,0 M\$	3,1 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	12 562	3 885	28,7 M\$	9,6 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ**	sans objet	sans objet	6 651 063	2 293 722	3 633,8 M\$	1 160,0 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 134,17 \$	1 134,17 \$	840 174	270 079	683,0 M\$	197,2 M\$
• survivant/invalidité	1 335,83 \$	sans objet	14 160	2 043	14,6 M\$	2,4 M\$
Total – prestations combinées**	sans objet	sans objet	854 334	272 122	697,6 M\$	199,6 M\$

*Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR. Puisque cette prestation supplémentaire rehausse la prestation de retraite, celle-ci n'est pas incluse dans le total des prestations du RPC. Cette exclusion s'applique également au supplément de rente de retraite dans le total des prestations du RRQ.

**Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	485,20 \$	850,63 \$	1 335,83 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	189,31 \$	425,31 \$	614,62 \$
RRQ, prestations d'invalidité	485,17 \$	850,63 \$	1335,80 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	124,26 \$	425,31 \$	549,57 \$
• non invalide, avec enfant	450,49 \$	425,31 \$	875,80 \$
• invalide	485,17 \$	425,31 \$	910,48 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans			
	485,17 \$	425,31 \$	910,48 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (485,20 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (189,31 \$) 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars



Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de janvier à mars 2018

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Janvier à mars 2018			Octobre 2017	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	586,66 \$	sans objet	sans objet	6 010 045	3 334,7 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Bénéficiaire célibataire recevant la pension de la SV	876,23 \$	17 784 \$	8 528 \$	1 161 277	660,9 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	876,23 \$	42 624 \$	17 056 \$	95 936	51,9 M\$
• reçoit une pension de la SV	527,48 \$	23 520 \$	7 744 \$	644 477	217,6 M\$
• reçoit l'Allocation	527,48 \$	42 624 \$	7 744 \$	49 335	23,0 M\$
Total – SRG⁴	sans objet	sans objet	sans objet	1 951 025	953,4 M\$
Allocation	1 114,14 \$	32 928 \$	7 744 \$	49 334	23,9 M\$
Allocation au survivant	1 328,08 \$	23 952 \$	8 528 \$	22 863	15,9 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁴	sans objet	sans objet	sans objet	72 197	39,9 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2018 se situe entre 75 910 \$ et 122 843 \$

⁴ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2017-18

SV	SRG	Allocations	Total
38 810 M\$	11 848 M\$	497 M\$	51 155 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2018)	55 900,00 \$	55 900,00 \$
Exemption de base annuelle (2018)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 593,80 \$	(5,4 %) 2 829,60 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 5 187,60 \$	(10,8 %) 5 659,20 \$
Solde du compte (mars 2017)	321 229 M\$	49 372 M\$
Cotisations (2016-2017)	46 966 M\$	13 900 M\$
Nombre de cotisants (2015)	14,0 millions	(estimé) 4,1 millions
Taux d'indexation (janvier 2018)	1,5 %	1,5 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2017-18

RPC	RRQ
45 785 M\$	14 240 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars